

LES RETOURS D'EXPÉRIENCES des actions du Parc



Commune de Courdimanche-sur-Essonne RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE AVEC DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

La Commune de Courdimanche-sur-Essonne a entrepris le projet ambitieux de rénover entièrement sa mairie tout en l'agrandissant avec une extension en ossature bois.

Le choix d'entreprises locales et l'utilisation de matériaux biosourcés ont abouti à une construction respectueuse de la valeur patrimoniale du bâtiment.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a permis d'évaluer les performances énergétiques réelles de ces travaux grâce au bilan énergétique de la commune et a subventionné une partie des travaux. Ceci a été rendu possible grâce au soutien financier de l'État et du Département de l'Essonne.

TYPE DE PROJET :
Rénovation-extension

TYPE DE BÂTIMENT :
Mairie et atelier
(ERP de catégorie 5)

DURÉE DU PROJET :
Isolation du bâti ancien : 2017
Extension : 2023

MAÎTRISE D'OUVRAGE :
Commune de
Courdimanche-sur-Essonne



ÉLU RÉFÉRENT



**Claude
DUVAL**

Maire de
Courdimanche-sur-Essonne

PROJET ARCHITECTURAL

Le projet concerne **la rénovation et l'extension du bâtiment de la mairie**. La Commune a décidé de réaménager complètement ce bâtiment tout en l'isolant et en construisant une extension en bardage bois qui accueille **une salle du conseil flambant neuve de 80 m²**.

LE CHOIX DU BIOSOURCÉ

Que ce soit en 2017 ou en 2023, **la Commune a fait le choix d'isolants biosourcés** à base de chanvre, de lin et de coton pour rendre le projet écoresponsable tout en gardant des atouts thermiques et acoustiques.

De plus, **les menuiseries installées en 2017 sont en chêne français PEFC**, soit un gage supplémentaire de qualité de ce projet !

EXTENSION EN OSSATURE BOIS

Réalisée en 2023, cette structure présente l'avantage d'une **mise en œuvre rapide** et d'une **isolation thermique performante**. Son esthétisme en bardage de bois brûlé a su convaincre l'architecte des bâtiments de France référent, car il apporte **un vent de nouveauté tout en s'intégrant à son environnement**.

Pour parfaire l'ensemble, **la toiture a été végétalisée** pour apporter un confort thermique important tout en permettant une bonne gestion des eaux de pluie.



PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Pour son chauffage, la commune a opté pour une pompe à chaleur air/eau qui respecte les prescriptions du Parc. D'une puissance de près de 10 kW, elle alimente des radiateurs rayonnants pour la partie ancienne et une dalle chauffante pour l'extension.

Couplée à une isolation extrêmement performante, **la Commune a divisé sa consommation par 4 en doublant sa surface**, le tout en se sortant définitivement du gaz.

Un bel exemple à suivre !

SUPERFICIE FINALE : 123 m²

COÛT TOTAL : 648 034 € HT (5 268 € HT/ m²)

- Isolation des combles 2017 : 15 066 € HT
- Remplacement menuiseries 2017 : 18 625 € HT
- Travaux 2023 : 614 343 € HT (dont 59 068 € HT de maîtrise d'œuvre)

SUBVENTIONS : 440 368 €

- Parc naturel régional du Gâtinais français :
 - Programme TEPCV : 26 953 €
 - Département 91 : 15 000 €
- État :
 - DSIL : 383 792 €
 - DETR : 1 977 €
 - Fonds Vert : 12 646 €

EMPRUNT : 200 928 €

- Durée : 20 ans
- Taux : 1,7%

LES ENTREPRISES DU PROJET

- **Maîtrise d'œuvre** : Ophélie Brossillon
Cabinet d'architecture : BOArchitecture
- **Entreprises** :
 - Isolation 2017 : CREABOIS
 - Menuiseries 2017 : CREABOIS
 - Gros œuvre 2023 : DESTAS
 - Travail bois 2023 : GO BOIS
 - Toiture 2023 : ETB
 - Plomberie, chauffage 2023 : GODIN SA
 - Plaquiste 2023 : POUGAS SAS
 - Auvents, serrurerie 2023 : SORBAT
 - Électricité 2023 : SUDELEC
 - Menuiseries 2023 : TECHNIC BAIE
 - Agencement et mobilier 2023 : EBENE

VOS CONTACTS AU PARC



Service de maîtrise de l'énergie des collectivités

Axel Céladon

Conseiller en Énergie
Partagé sur la CC2V

06 22 72 66 37

a.celadon@parc-gatinais-francais.fr



Amandine Dolizy

Chargée de mission architecture et paysage

01 64 98 23 38

a.dolizy@parc-gatinais-francais.fr